



**Réunion du comité directeur**  
**Du 4 avril 2023**

BALADOU Chantal	Ok	BALSO Nathalie	Ok	BOURY Fabien	Ok	BRISSET Ludovic	Ok
CHATAIN Olivier	Ok	DANDEL Jean-Luc	Exc	DEBREST Bérangère	Ok	FOREST Vivien	Ok
GUEBEY Rémy	Ok	LANGLOIS Franck	Ok	LEROUX Ronan	Ok	MISSILLIER Céline	Ok
OHRESSER Clément	Ok	REMY Julien	Abs	ROUSSEAU Cécile	Exc	RUFFON Roland	Abs
VAREY Lucile	Abs						

Début de la réunion 20h

**Premier point :**

**Proposition au vote du compte-rendu** de la réunion du 13 février 2023 : approuvé à l'unanimité.

**Deuxième point :**

**Projet soirée pour bénévoles :**

Une cinquantaine de bénévoles ont été référencés pour l'année 2023 (activités estivales intégrées).

Trois propositions sont faites aux membres du Comité Directeur : un repas en extérieur avec appel à un traiteur, un repas à la Ferme de Laurette Thônes, ou un repas à l'Auberge de Plan Bois à Manigod.

Après discussion, les membres du Comité valide l'organisation du repas à l'Auberge de Plan Bois le samedi 30 septembre 2023.

Une première invitation sera lancée courant juin et une relance sera à faire début septembre. Bérangère et Céline assureront l'organisation de cette soirée

**Troisième point :**

**Remerciements pour les bénévoles s'impliquant en 2023**

Un vêtement technique floqué est offert chaque année, il est temps de réfléchir pour le modèle de 2023.

Sont proposées comme idées : sweat à capuche, veste légère deuxième couche avec zip, T-Shirt manche longue, T-Shirt manche courte.

La fourchette de prix fixé dans le Budget Prévisionnel est aux alentours de 45€ par pièce.

Lucile prendra contact avec le magasin partenaire Versant Nord pour voir ce qui pourrait être proposer.

#### **Quatrième point :**

##### **Frise chronologique des temps forts et communication du Club**

Par manque de temps, la planification d'évènements n'a pas pu se faire. Le travail de communication implique de nombreux volets : un travail progressif est attendu pour les années à venir.

Il faudra bien réfléchir aux moyens de communications, aux informations à cibler, et au type de public.

Pour le moment, Bérangère et Franck auront la charge d'être attentif à l'agenda du Club. Selon le type d'activité ou d'évènements, ils pourront prendre contact avec le responsable pour demander des informations ou d'avoir un retour d'activité et quelques photos.

Après réception, le mail sera à transférer à Thierry MILHEROU pour qu'il le mette en ligne ; le Président sera à mettre en copie de mail.

#### **Cinquième point :**

##### **Nouvelle convention d'occupation des locaux de la Commune de Thônes**

Le Club a trois locations à charge : le gymnase de la Curiaz, le foyer d'animation (yoga) et le nouveau bureau. Pour 2023, le loyer a fortement augmenté (+64%). Le gymnase de la Curiaz est un lieu dont le Club ne peut se passer, d'où la signature rapide de la nouvelle convention après négociation par le Président.

Il est mentionné que le Club équipe et déséquipe le mur chaque année, ce qui profite à 9 autres structures (écoles, MFR, Secours en Montagne, pompiers, gendarmes). Il serait intéressant de chiffrer le temps passé et donner une équivalence budgétaire.

D'autres associations sportives sont également concernées par cette convention d'occupation. Il serait intéressant de se renseigner sur l'état de signature. Si elle n'a pas été approuvée, il pourrait être judicieux de se regrouper avec les autres clubs pour discuter de la politique sociale pour les jeunes avec les représentants de la Commune.

Cette convention est annuelle, de nouvelles négociations sont possibles pour 2024.

### **Sixième point :**

#### **Réunion prévue le 12 avril 2023 concernant les ETAPS de la Commune mis à disposition des clubs**

La Commune de Thônes met à disposition des clubs sportifs 2 ETAPS (Educateurs Sportifs) à temps plein. Une réunion est proposée pour recenser les besoins des différents clubs et potentiellement réviser leur mise à disposition.

Concernant le Club, un Educateur Sportif intervient toute l'année sur 4 créneaux jeunes dans le cadre de l'Escalade Jeunes. Si sa disponibilité est révisée à la baisse, la Commission devra faire appel à un engagement de Diplômé d'Etat pour pouvoir maintenir l'encadrement de séances.

### **Septième point :**

#### **Point financier à la mi-année**

A ce jour, le Club est en excédent de 17000€ : des projets n'ont pas été réalisés pour diverses raisons. Des sommes pourront être réattribuer à des actions non prévues dans le Prévisionnel.

La responsable de la Commission Ecole Aventures propose de baisser le montant de la participation demandée pour le groupe Autonomie Alpinisme Jeunes.

Vote pour demander 200€ de participation à la place de 250€ => accepté à l'unanimité

Il est évoqué de remettre en place des journées de recyclage pour les encadrants bénévoles aux côtés d'un professionnel.

### **Huitième point :**

#### **Proposition de deux nouvelles notes internes (mis en Annexe)**

- Pour clarifier l'organisation interne et la répartition des rôles entre les Vice-Présidents et les Responsables d'activités, un document est proposé par le Président.
- Un tableau de fourchette tarifaire est proposé pour les actions faisant appel à un professionnel de la montagne (lié à un objectif spécifique). Cet outil pourra aider les responsables de Commissions dans le choix de devis.

Il est ajouté par certains membres du Comité Directeur qu'il serait judicieux de faire signer ces deux notes internes par les Vice-Présidents. Il est important de laisser une trace écrite de leur accord de délégation.

## **Neuvième point :**

### **Préparation du déménagement dans le nouveau local**

Le nouveau local dans la Maison des Associations est disponible, le déménagement est proposé le 22 avril. Un appel à bénévoles sera fait dans les semaines à venir.

Pour le dernier déménagement une quinzaine de personnes avait répondu présente.

### **Questions diverses**

#### **- Commission Escalade Jeunes**

Le 13 mai se tiendra le Contest Jeunes au mur de la Curiaz (98 jeunes rassemblés). Les membres de la Commission recherchent des lots en lien avec la montagne. Les membres du Comité Directeur proposent quelques contacts.

#### **- Réduction en magasin avec la carte CAF**

Une inscription a été faite par le Club auprès des magasins Ekosport de Savoie pour pouvoir bénéficier de réduction sur présentation de la carte CAF Aravis.

Les différents lieux présentant des avantages de prix seront référencés à moyen terme sur notre site internet.

#### **- Commission Canyon**

Le week-end du 16 septembre, le CAF Annecy proposera un Grand Parcours Canyon à Faverges. Une centaine de participants sont attendus. Le Club pourra relayer l'appel à bénévoles pour l'organisation de cet évènement.

#### **- Commission communication**

Pour aider les associations à faciliter leur communication, la Mairie de Thônes propose une réunion pour un projet de montage vidéo.

Un bémol est apporté par certains membres du Comité Directeur quant à cette initiative : notre club a un nombre d'encadrants et un nombre de participation limités pour plus de 700 adhérents. Il ne faudra pas chercher à donner envie au risque d'amener des frustrations pour certaines activités.

#### **- Informations administratives**

Un compte HelloAsso a été ouvert par le Club. Cette plateforme permet le paiement en ligne pour les associations. Elle sera utilisée pour les participations aux activités et aux stages proposés par le club.

Cette action allègera la gestion administrative et amènera plus de réactivité concernant les inscriptions et règlements.

Clôture de la réunion : 23h